

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 29 (1937)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Économie sociale

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

une partie de sa fabrication à Dulliken. La grève dura 19 jours, elle englobait 600 ouvriers et ouvrières. Une entente est intervenue. Les tarifs furent augmentés pour la plus grande partie du personnel.

COMMERCE, TRANSPORTS ET ALIMENTATION. Les ouvriers *boulangers* de *Locarno* se sont mis en grève le 23 mars pour obtenir un contrat collectif régional et une augmentation de salaire. Il fut mis fin à la grève au bout de 2 jours après que l'assurance d'un contrat collectif d'une durée d'au moins une année fut donnée.

---

## Economie sociale.

### Le nombre des étrangers dans les divers pays du monde.

D'après une étude que publie le Bureau international du travail, il y avait dans le monde, en 1930, 28,900,000 « étrangers », autrement dit de personnes vivant dans un pays autre que le leur. Ce chiffre représente le 1,6 % de la population totale du globe, estimée à environ 2 milliards d'habitants.

Les pays comptant le plus grand nombre d'étrangers étaient: les Etats-Unis 6,300,000 (soit 21,8 % de leur population totale) et l'Argentine 2,800,000.

Venaient ensuite: la France, qui comptait 2,400,000 étrangers en 1926 et 7,700,000 en 1931; le Brésil, 1 million et demi en 1920; la Malaisie britannique, 1,870,000; le Siam, 1 million; l'Allemagne, 787,000.

Les pays où l'augmentation du nombre des étrangers avait été le plus considérable étaient, dans un ordre croissant, en Europe: la Grèce, l'Italie, la France et les Pays-Bas; hors d'Europe: l'Argentine, le Canada, Hong-Kong, les Indes néerlandaises, la Malaisie britannique et la Corée.

Mais, pour se faire une idée plus juste de l'importance du problème des étrangers dans un pays, il faut considérer le nombre des étrangers par 1000 habitants, c'est-à-dire le « taux des étrangers ». Le taux moyen pour l'Europe (en dehors de l'U. R. S. S.) était de 15,4. Mais il atteignait 186 au Luxembourg, 87 en Suisse, 66 en France, 43 en Autriche, 39 en Belgique. Parmi les pays au-dessous de la moyenne figuraient: l'Allemagne (12), la Bulgarie (10), la Hongrie (9), la Turquie (6), le Portugal (5), les Iles britanniques (4), l'Italie et la Finlande (3).

De grands changements sont survenus à cet égard dans la période d'après-guerre. Tandis que l'Allemagne (territoire actuel) voyait diminuer de moitié le nombre de ses étrangers, la France qui comptait, en 1910, 29 étrangers pour mille habitants, en comptait 39 pour mille en 1921 et 66 pour mille en 1931. La Suisse, qui avait atteint en 1910 le taux le plus fort de l'Europe (148 pour mille), a vu ensuite une décroissance continue (104 en 1920 et 87 en 1930).

Le nombre des Asiatiques recensé à l'étranger est passé de 5 millions en 1910 à 9 millions et demi en 1930. Mais, le nombre des Européens recensés à l'étranger, bien qu'il ait légèrement diminué de 1910 à 1930, reste encore beaucoup plus élevé: 22,400,000 en 1930, c'est-à-dire plus du double.

L'ouvrage du Bureau international du travail d'où sont tirés ces renseignements est le premier recueil international qui ait été fait de données des recensements nationaux relatifs aux étrangers. C'est une étude comparative des recensements de 1910—1920—1930, se rapportant à 141 territoires. Elle fait, d'ailleurs, ressortir les difficultés d'une confrontation internationale en cette matière, en raison du manque de comparabilité des statistiques nationales et des divergences existant dans la définition même du terme d'« étranger ».